

Piscines municipales et complexes sportifs Modification exceptionnelle des horaires d'ouverture du 23 décembre au 5 janvier

En raison des vacances de Noël et des fêtes de fin d'année, les piscines municipales de la Ville de Limoges ainsi que certains complexes sportifs municipaux modifient leurs horaires d'ouverture au public du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020.

PISCINE MUNICIPALE DE BEAUBLANC

La piscine municipale de Beaublanc sera ouverte au public du 23 décembre au 5 janvier :

- > les lundis de 10h à 19h45,
- > les mardis de 10h à 14h,
- > les jeudis de 10h à 20h30,
- > les vendredis de 10h à 19h,
- > les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- > et les dimanches de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h45.

Elle sera fermée au public les mercredis.

PISCINE MUNICIPALE DE SAINT-LAZARE

La piscine municipale de Saint-Lazare sera ouverte au public du 23 décembre au 5 janvier :

- > les lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 19h.

Elle sera fermée au public les mardis, mercredis, samedis et dimanches.

PISCINE MUNICIPALE DES CASSEAUX

La piscine municipale des Casseaux sera ouverte au public du 23 décembre au 5 janvier :

- > les lundis de 13h30 à 19h,
- > et les jeudis et vendredis de 10h à 19h

Elle sera fermée au public les mardis, mercredis, samedis et dimanches.

GOLF MUNICIPAL ET COMPLEXE SPORTIF DE SAINT-LAZARE, PARC DES SPORTS DE BEAUBLANC

Les mardis 24 et 31 décembre, le golf municipal de Saint-Lazare fermera ses portes au public à 17h.

Le complexe sportif de Saint-Lazare ainsi que le parc des sports de Beaublanc fermeront quant à eux leurs portes à 18h.